

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-476-1936 Interdiction de séjour,

n° 30-476-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juillet 1936

Numéro JO

n° 476 du 30/07/1936

Date du numéro

30 juillet 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjotir à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant cinq ans, pour compter du 11 août 1936, date de sn libération, au nommé Omar Ouaiss.